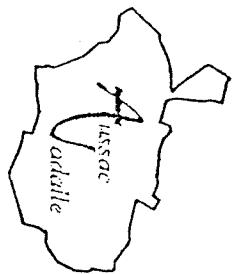


Commune :



Maître d'œuvre : Isabelle AURICOSTE - Architecte Paysagiste ; Lionel HODIER - Paysagiste DPLG  
Atelier MANDRAGORE - 16240 Theil Rabier

## Le projet

En réaction à la dégradation progressive du site, la Commune d'Aussac-Vadalle a confié une étude à un cabinet spécialisé en aménagements paysagers pour définir des phases de travaux.

Les objectifs sont les suivants :

- Préserver le paysage de la clairière.
- Régénérer cette clairière pour les générations futures.
- Accueillir la population locale.

La Communauté de Communes de la Boixe finance et conduit le projet.

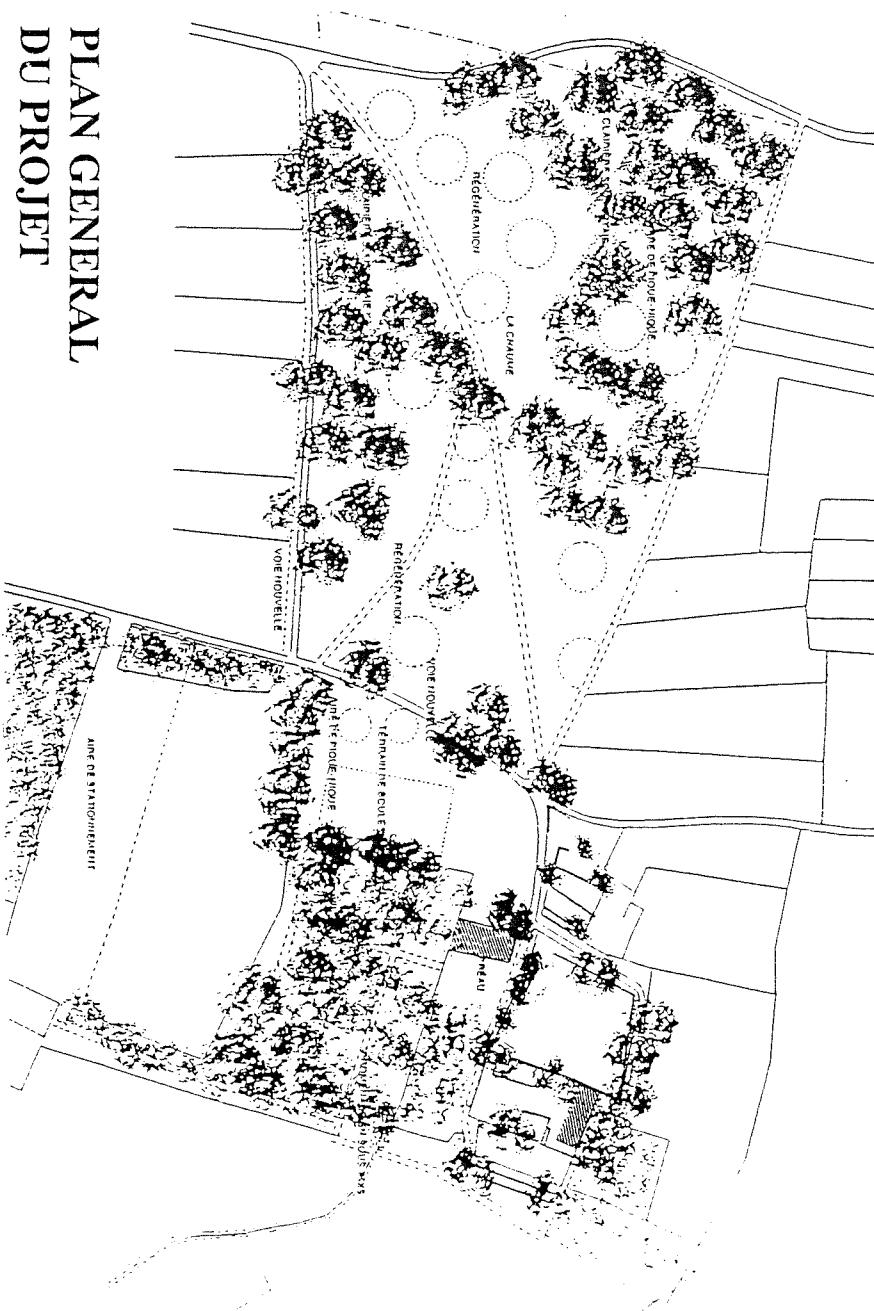
Son coût est estimé à 1.165.000 F HT, répartis sur 3 ans.

Il bénéficie de subventions du Conseil Général et de la Région Poitou-Charentes (via le Pays du Ruffécois).

## Préservation et régénération de la clairière

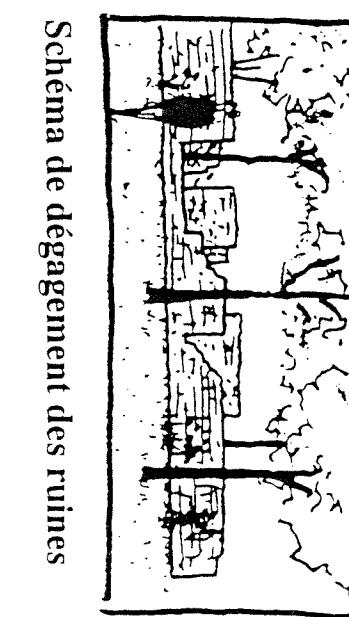
- Taille des arbres de la chaume.
- Sélection des arbres « reproducteurs », protection des semis naturels par des ganivelles. Les jeunes pousses remplaceront à terme les vieux arbres.

## PLAN GÉNÉRAL DU PROJET

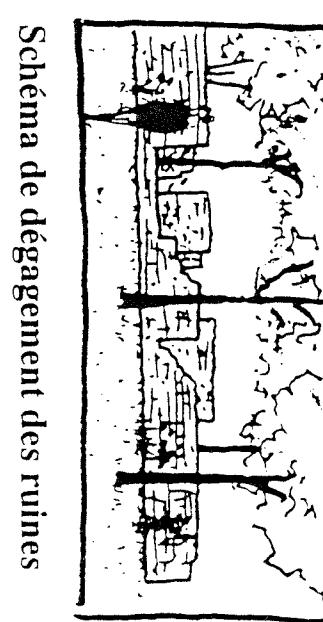


## Phase 1 - 2000 Accueil du public

L'objectif est de permettre l'accueil de la population sur le site, tout en préservant son caractère historique et son aspect naturel. Le projet consiste à créer un préau rustique à partir des ruines de la grange existante et à installer du mobilier solide et adapté au site.



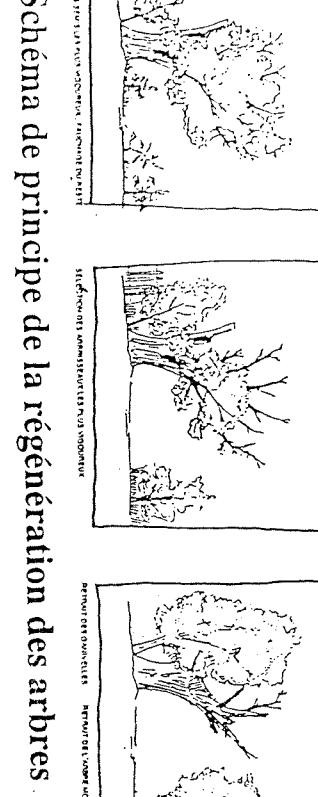
## Phase 2 - 2001 Mise en sécurité des ruines et signalétique



### Schéma de dégagement des ruines

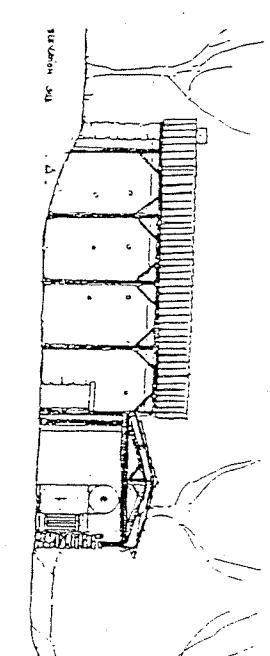
Cette phase dépendra de la maîtrise foncière des terrains par la Communauté de Communes de la Boixe. Elle consistera à dégager et sécuriser les ruines et permettra de distinguer l'organisation du village (jardins en terrasses, puis, citerne, fontaine). Une signalétique discrète expliquera l'évolution du site et son occupation par l'Homme.

## Phase 3 - 2002 Mise en sécurité des ruines et signalétique

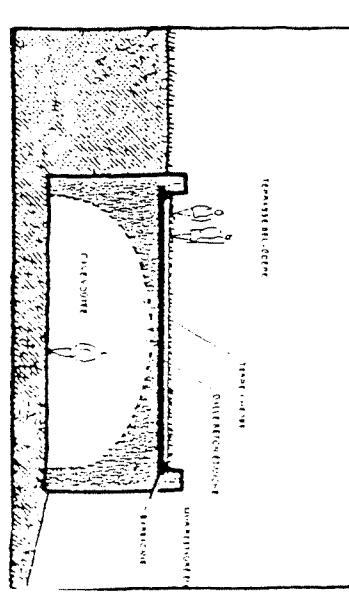


### Schéma de principe de la régénération des arbres

- Limitation de la circulation automobile : nouvelle voie de circulation, fossés et merlons infranchissables.
- Régénération d'une haie.
- Défrichement d'une parcelle boisée pour créer un « relais paysager », qui deviendra la future clairière.
- Définition d'un plan d'entretien.



### Esquisses d'aménagement de la grange



### Dalle de protection-Maison des moines

## Bref Historique

L'ermitage de Puymerle est un site médiéval cultuel qui devient dès le XIII<sup>e</sup> siècle un haut lieu d'échanges et de pèlerinage dédié à Sainte Quitterie.